



SECRETARIAT EXECUTIF

le 10 mars 2026

Note conceptuelle

Atelier sur l'ingénierie de la formation maritime et de l'innovation technologique : « Vers une harmonisation des programmes et alignement sur les standards internationaux dans la région de la COMHAFAT » Rabat, du 13 au 15 avril 2026

1. Contexte et Justification

Le secteur de la pêche fait face à des mutations profondes, sous l'effet conjugué des avancées technologiques rapides, la pression accrue sur les ressources halieutiques et le renforcement des exigences environnementales aux niveaux national, régional et international.

Ces dynamiques exigent une adaptation continue des politiques publiques, des cadres institutionnels et des dispositifs de formation et d'accompagnement des acteurs du secteur afin d'assurer une exploitation durable, responsable et concertée des ressources halieutiques.

Dans ce contexte, la poursuite de la mise en place, au sein des États membres de la COMHAFAT, de programmes adéquats, cohérents et coordonnés, alignés sur les besoins du secteur et conformes aux standards internationaux, apparaît comme un levier essentiel pour accompagner cette transition.

C'est dans cette optique, que la COMHAFAT, à travers son réseau du Regroupement des Etablissements de Formation Maritime Africains (REFMA), a organisé en novembre 2024, un atelier sur « *L'Harmonisation des programmes de formation maritime : Alignement sur les besoins du secteur et de la réglementation internationale* », qui a abouti à un consensus pour l'adoption de **résolutions visant à standardiser et améliorer la qualité de la formation dans les États membres**. La transformation de ces résolutions en actions concrètes et en résultats tangibles, nécessite la mise en œuvre d'une feuille de route opérationnelle, un cadre de responsabilité et surtout un mécanisme de suivi-évaluation.

A cet égard la COMHAFAT, au profit de son réseau REFMA, organise, du 13 au 15 avril 2026, à Rabat (Maroc), un atelier technique d'ingénierie de la formation maritime pour :

- 1) L'évaluation de la mise en œuvre des résolutions de l'atelier de Casablanca en novembre 2024, et
- 2) L'élaboration d'un plan d'action concret et formel pour la mise en place des programmes de formation maritime harmonisés assurant l'appropriation collective, la faisabilité des mesures convenues, l'identification des ressources nécessaires ainsi que son échéancier de réalisation (2026-2028).

Aussi, cette rencontre sera l'occasion au REFMA de tenir son **Assemblée Générale l'après-midi du 14 avril 2026.**

2. Objectifs de l'Activité :

a) Objectif Général :

Elaborer un plan d'action concret, réaliste et consensuel pour la mise en place des programmes de formation maritime harmonisés, conformément aux normes internationales et parfaitement adapté aux besoins évolutifs du secteur de la pêche au sein des États membres de la COMHAFAT.

b) Objectifs Spécifiques :

L'atelier permettra de :

1. Analyser les programmes de formation actuels des États membres pour identifier les écarts et la conformité aux normes internationales ;
2. Analyser et prioriser les résolutions adoptées ;
3. Définir pour chaque action prioritaire : les activités précises, les responsables (établissements REFMA/États), les partenaires, les échéances et les indicateurs de succès ;
4. Estimer les ressources nécessaires et identifier les sources de financement potentielles ;
5. Préparer une stratégie de plaidoyer pour la ratification de la STCW-F ;
6. Valider un mécanisme de coordination, de suivi et de rapportage des progrès sous l'égide du REFMA et de la COMHAFAT ;
7. Consolider l'ensemble dans un document de plan d'actions formel.

3. Bénéficiaires et participants

- Membres du Bureau du REFMA ;
- Directeurs/Représentants des établissements de formation maritime des États membres ;
- Experts techniques en pédagogie maritime, curriculum développement et assurance qualité de la formation ;
- Représentants des partenaires concernés.

4. Méthodologie de l'atelier

- **Format :**
Atelier technique de travail en présentiel d'une durée de deux (2) jours, suivi d'une troisième journée (1) consacrée à une visite de terrain
- **Approche :**
 - Présentations par les représentants des États membres des dispositifs nationaux mis en place pour la formation maritime ;
 - Exposés des experts & panélistes
 - Organisation de tables rondes interactives (révision des curricula, équipements pédagogiques, certification, mobilité des instructeurs) ;
 - Séances plénières de synthèse et de validation.

5. Résultats Attendus

1. Interactions concrètes et opérationnelles entre les membres du REFMA, favorisant ainsi les échanges et une meilleure complémentarité en matière de formation maritime ;
2. Aboutir à un plan d'action REFMA Opérationnel pour la mise en œuvre des résolutions ;
3. Etablir un calendrier & échéancier de mise en œuvre des actions ;
4. Désigner un comité de suivi et de la mise en œuvre du plan d'action.

6. Déroulé sommaire de l'activité

Jour 1 :

- ✓ Présentation des Etats membres (power point) des dispositifs nationaux et de l'état d'avancement de la mise en œuvre des résolutions de l'atelier de Casablanca (novembre 2024) ;
- ✓ Etat des lieux de la mise en œuvre des recommandations de l'atelier sur l'harmonisation des programmes de formation maritime à la pêche (Casablanca, novembre 2024) ;
- ✓ Analyse des résolutions et identification des objectifs et des actions à mener ;
- ✓ Travail de groupe pour définir les actions à mener et les ressources nécessaires.

Jour 2 :

- ✓ Présentation des résultats du travail de groupe ;
- ✓ Élaboration du plan d'actions et de mise en œuvre ;
- ✓ Validation du plan d'action final ;
- ✓ Assemblée générale du REFMA (après-midi)

Jour 3 :

- ✓ Visite du terrain (Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Larache)
- ✓ Fin de l'atelier.

L'ordre du jour détaillé de l'atelier et de l'assemblée générale seront communiqués sous peu.

7. Logistique

Les frais de transport aérien vers le Maroc et de séjour (hôtel à Rabat) des participants et des invités sont à la charge de la COMHAFAT.

Pour toute information technique, logistique, pratique et institutionnelle (Visa, ...), merci de bien vouloir contacter les personnes suivantes :

- **Mme Hayat ASSARA**, Chargée de direction

- E-mail : hayat.comhafat@gmail.com
- secretariat.comhafat@gmail.com
- Téléphone & WhatsApp : +212 (0)651239304

- **M. Driss TAZI**, Conseiller au Secrétariat Exécutif/ Responsable de l'activité

- E-mail : driss65tazzi@gmail.com
- Téléphone & WhatsApp : +212 (0)661352722

Pour toute question relative à l'assemblée Générale du REFMA (statuts, PV...), prière contacter M. Ali BOUALI, Secrétariat des réseaux COMHAFAT

- E-mail : bouali1952@gmail.com
- Copie à : laamrichmpm@gmail.com